RAPPORT BACCALAUREAT 2017PHILOSOPHIE ACADEMIE DE GUYANE PAR AGNES PIGLER PROFESSEURE EN CLASSES PREPARATOIRES CHARGEE DE MISSION POUR L'INSPECTION DE PHILOSOPHIE

En amont du baccalauréat

La formation à l'évaluation

Une journée de formation à l'évaluation des copies de baccalauréat a eu lieu le vendredi 10 mars 2017 pour l'ensemble des enseignants de philosophie.

Contrairement aux idées reçues, l'évaluation d'une copie de philo au bac n'est pas laissée au libre-arbitre ou à l'humeur du correcteur. Elle répond à des critères bien précis qui sont discutés à plusieurs, avant la note finale. C'est à la détermination de ces critères que le stage a donné lieu.

Ce stage a donc porté sur la détermination d'un ensemble de critères explicites et partagés. Pour diminuer le nombre de moyennes basses dues aux appréciations divergentes des correcteurs, qui rendent chaque modèle évaluatif insuffisamment discriminant, cette journée avait pour but de trouver, dans la collégialité et par une concertation accrue, des critères partageables par tous afin de dénouer les désaccords et de parvenir à un consensus.

J'ai proposé aux correcteurs, en accord avec Monsieur Lelièvre, IA IPR de philosophie, des éléments de réflexion et des documents qui ont permis, après discussion, de tomber d'accord sur un ensemble d'outils permettant aux correcteurs d'être aidés dans leur travail de correction. Ces outils ont été envoyés ensuite à chaque correcteur sous forme d'un dossier du correcteur (dossier joint en annexe).

Le travail avec la DEC

Avec le chef de la DEC, j'ai établi les listes des correcteurs pour chaque série, les listes des membres des différents jurys ainsi que le choix des coordinateurs pour chacune des séries. Ces listes ont d'abord été soumises à l'approbation de Monsieur Lelièvre avant d'être envoyées au chef de la DEC.

Ce travail n'a pas été facile car il y avait eu, dans l'académie de Guyane, un nombre important de changements parmi les enseignants de philosophie, y compris durant l'année scolaire en cours. Nous avons eu 3 enseignants en moins pour les corrections des copies, la redistribution des 300 copies sans correcteurs s'est faite le plus logiquement possible, parmi les correcteurs de la même série.

Un travail avec le secrétariat du baccalauréat a aussi été mené, notamment pour la vérification du nombre de copies de chaque correcteur et pour le comptage des copies elles-mêmes avant remise aux correcteurs de leurs enveloppes. J'ai dû également choisir les copies témoins pour la réunion d'entente.

Au moment du baccalauréat

Réunion avec les coordinateurs : le 15 juin 2017

Une harmonisation est nécessaire entre les coordinateurs et les correcteurs de chaque

série. La réunion avec les coordinateurs précède la réunion d'entente. Cette réunion a comme finalité de revoir en commun les consignes que chaque coordinateur donnera à ses correcteurs lors de la réunion d'entente et de rappeler tous les critères qui ont été déterminés lors de la formation « Evaluation » pour la correction et la notation des copies de baccalauréat.

La réunion d'entente : le 16 juin 2017

La commission d'entente précède la correction des copies. Elle rassemble l'ensemble des correcteurs et ceux qui sont chargés d'une fonction particulière de « modération » ou de « coordination ». Cette année encore, l'inspection de philosophie était représentée à toutes les réunions puisque je les ai initiées et que j'y ai participé, à la fois comme responsable du baccalauréat de philosophie pour l'académie de Guyane (mission confiée par l'IA IPR Monsieur Lelièvre) et comme correctrice des épreuves de série S.

Le but de cette réunion est de préparer une évaluation équitable en rappelant et en confirmant « les exigences communément admises pour l'évaluation des copies, compte tenu de la spécificité de chaque discipline (...) et surtout d'en ébaucher l'application par un exercice réel de notation en commun ». (Note de service n° 95-113 du 9 Mai 1995). Elle poursuit un double objectif :

- 1) Délimiter les interprétations recevables des sujets sans élaborer en aucune façon un corrigé de référence
- 2) Vérifier que les critères de notation établis lors de la formation « évaluation » ont bien été retenus par les correcteurs et ce, à l'aide des copies témoins sélectionnées.

J'ai rappelé aux participants, sous l'impulsion de Monsieur Lelièvre, toute la pertinence de cette commission d'entente, et souligné l'intérêt et la légitimité des consignes qui y sont données, en insistant sur le fait qu'il ne s'agit nullement d'une incitation à une bienveillance systématique mais d'un cadrage nécessaire. En effet, la notation est, pour une part, un exercice subjectif qui suppose un cadre minimum pour s'exercer de manière coordonnée.

La réunion d'harmonisation : le 26 juin 2017

Cette commission a lieu après la correction des copies, elle permet de prendre la mesure des éventuels écarts ou divergences de notation et d'y remédier par la lecture en commun des copies notées très bas ou très haut. Elle permet aussi de procéder aux ajustements exigés par l'équité.

Cette année, il n'a pas été besoin de procéder à un réajustement des notes, la journée de formation, le dossier « correcteur » envoyé aux enseignants et la commission d'entente ont permis d'obtenir une notation suffisamment harmonieuse. De plus, j'ai assuré, au nom de l'inspection, une sorte de permanence, téléphonique et par mail, afin de permettre aux correcteurs qui auraient éprouvé des doutes d'obtenir les informations nécessaires et de confronter leur sentiment avec celui de la chargée de mission représentant, en quelque sorte, "l'enseignant modérateur".

Lors de cette commission d'harmonisation, j'ai aussi rappelé, pour ceux qui étaient concernés, les modalités de l'épreuve orale en redonnant les adresses actives des notes de service qui en définissent les modalities :

la note de service N°2006-087 du 19-5-2006 pour les séries technologiques http://www.education.gouv.fr/bo/2006/23/MENE0601210N.htm

la note de service n° 2012-118 du 31-7-2012 pour les séries générales. http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=61108

Rapport du baccalauréat 2017

Cette année, en Guyane, 1871 candidats ont passé l'épreuve de philosophie du baccalauréat général ou technologique. La moyenne générale de ces copies est de 8,90, avec des notes s'échelonnant de 1 à 20. L'écart-type pour l'ensemble des copies toutes séries confondues est de 3,12.

Cette année, la majorité des candidats de série générale ont préféré se frotter au texte, réputé pourtant plus difficile, qu'aux dissertations. Pour les séries technologiques, au contraire, le 1° sujet de dissertation a été massivement pris et le texte un peu moins. L'ensemble des correcteurs a jugé que les sujets proposés dans chaque série ont été conformes aux programmes et n'ont présenté aucune difficulté particulière même si les candidats ont semblé peiner devant les sujets de dissertations.

DEFAUTS/ QUALITES DES COPIES

De façon générale on trouve des copies qui témoignent d'une volonté de problématiser, mais toutes, loin s'en faut, n'y parviennent pas réellement. La grande majorité des copies ne fait référence ni à une doctrine, ni à un auteur, ni même parfois à un quelconque cours de philosophie. Le sujet, trop souvent, ne semble pas perçu comme une question qu'il faut travailler et problématiser mais, au mieux, comme une simple référence à un cours qu'il faudrait restituer.

Les correcteurs se sont tous accordés pour dire que le plus grand défaut des copies est l'absence totale de maîtrise du français, que ce soit en orthographe, en grammaire ou en syntaxe. Les copies sont souvent aussi très indigentes par manque de connaissances réelles en philosophie. Les concepts ne sont pas maîtrisés, et les auteurs très mal connus.

Très peu de copies prennent le temps d'analyser les concepts du sujet pour comprendre ce qu'ils signifient eu égard à la question posée. Peu de copies encore font preuve d'un minimum de méthodologie : poser une problématique, ordonner ses arguments, construire le développement du devoir, mener un raisonnement jusqu'au bout. Bref, les candidats, sauf de très louables exceptions, ne savent guère faire un devoir de philosophie, aussi bien d'un point de vue méthodologique que du point de vue des connaissances.

Les meilleures copies sont celles qui ont pris le temps d'analyser le sujet et de construire une argumentation solide à partir d'une problématique forte. Exposition dès l'introduction de la problématique contenue dans le sujet, énoncé des arguments qui permettront de répondre à la question posée à l'aide d'un plan équilibré, telles sont les qualités des meilleures copies.

Enfin, un mot de l'explication de texte. Trop de copies ont pris le texte comme prétexte à réciter un cours mal assimilé. L'explication de texte doit nécessairement coller au texte et elle doit rendre compte, comme les consignes le spécifient explicitement, « par la compréhension précise du texte, du problème dont il est question » et de l'idée contenue dans le texte et développée par l'auteur. Les meilleures copies sont celles qui ont respecté l'argumentation de l'auteur, sans le répéter ou le plagier, mais en approfondissant ses thèses et en en montrant les ressorts cachés.

Cette année, enfin, les notes sont au-dessous de celles de l'année dernière. Les correcteurs ont peiné à donner des notes au-dessus de 6 ou 7 et ont véritablement favorisé les bonnes copies, du coup nous avons mis deux 20. L'ensemble des correcteurs s'accorde pour dire que la cuvée du bac 2017 est moins bonne que la précédente.

Rapport du baccalauréat 2017 série par série

Pour la série L

Pour les 291 copies corrigées (dont 14 absents) les correcteurs sont arrivés à une moyenne générale de 8,91 avec des notes allant de 04 à 18. Une médiane de 8,30 et un écart type de 2,70.

ANALYSE DES SUJETS

<u>1^{er} sujet : Les mots nous éloignent-ils des choses ?</u>

Ce sujet a été choisit par 68 candidats. Il obtient une moyenne de 9,23 et un écart type de 2,82.

Ce sujet ne peut être correctement traité et problématisé qu'avec une maîtrise minimale du cours et des notions de linguistique minimales permettant des définitions et des distinctions entre langage/langues, signifiant/signifié etc. Les copies s'étant interrogées sur la question du rapport de la pensée avec les mots, des mots avec les choses, du caractère conventionnel du langage et de la problématique de l'ineffable ont obtenu des notes satisfaisantes voire très satisfaisantes. Quelques bonnes références à Hegel, Merleau-Ponty, Platon ou Bergson sont à noter. Toutefois les copies médiocres ou insuffisantes se sont limitées à des propos généraux et très superficiels consistant à étaler évidences et autres platitudes sur le langage et la culture. On ne trouve pas ici de travail sur le sens précis de la question, de l'emploi du verbe s'éloigner, et de la définition du sens à donner au mot « choses » au-delà de sa stricte expression de la matérialité. Beaucoup de mauvaises copies réduisent ainsi les choses à autrui ou à de mauvaises interprétations des mots, induisant une surenchère d'exemples et de longues descriptions des conflits possibles entre les êtres humains lorsqu'ils se « parlent mal » ou ne se comprennent pas... et comme toujours certaines copies se structurent en deux parties consistant à répondre positivement puis négativement à la question avec en gros les mêmes arguments.

<u>2^{ème} sujet : Une inégalité peut-elle être juste ?</u>

Ce sujet a été choisit par 90 candidats. Il obtient une moyenne de 8,44 et un écart type de 2,53.

Ce sujet nécessitait à minima une distinction entre les concepts d'égalité et d'équité, permettant de problématiser le concept de justice, ainsi que sur la nature possible des inégalités, naturelles ou artificielles. Quelques copies convenables, voire satisfaisantes, parviennent à montrer qu'une différence n'est pas forcement une inégalité et que par ailleurs certaines inégalités sont justes parce qu'elles traduisent la nature équitable d'un rapport de proportionnalité. Dans certains cas la question morale

de la justice comme vertu a été étendue à une problématique politique et juridique de façon convaincante sous réserve, bien sûr, d'une capacité précise à articuler intelligemment les notions de légal et de juste. Beaucoup de copies, hélas, sombrent dans une confusion parfois totale entre inégalité et illégalité confondant le plan moral et le plan juridique ou réduisant les inégalités à des différences indistinctement exprimées quelle qu'en soit l'origine ou la nature (physique, sociale, économique, etc..). Dans les mauvaises copies l'aspect moral de la question a très largement été sacrifié au profit d'un discours obscur sur le droit et l'Etat, ou la justice, réduite à sa dimension institutionnelle, est parfois accusée d'engendrer volontairement toutes les inégalités qui seraient par définition injustes. On a parfois affaire ici à de longues diatribes pontifiantes et redondantes mais extrêmement confuses, voire dans certains cas, incohérentes.

3ème sujet : Explication d'un texte de Kant sur le devoir

C'est le sujet qui, sans doute par défaut ou comme valeur refuge, a fait l'objet du plus grand choix avec 119 copies. La moyenne se situe à 8,75 et l'écart type est ici de 2,77.

Ce texte de Kant qui préfigure la théorie du devoir et notamment la Métaphysique des mœurs apparaît subtil et riche, mais peut-être un peu trop complexe, du fait de ces mêmes qualités. Les bonnes ou très bonnes copies, assez rares, témoignent très visiblement d'une connaissance sûre de la doctrine de l'auteur en articulant le texte avec les concepts de bonne volonté, d'impératif catégorique, ou faisant état de la distinction subtile entre agir par devoir ou conformément au devoir. Ce sont les seules copies qui donnent le sentiment que le formalisme kantien est vraiment compris comme un rejet des morales du sentiment et de l'intérêt. Ici seulement les exemples donnés par Kant sont analysés dans de justes proportions et ne font pas l'objet de la paraphrase qui cannibalise malheureusement certaines copies. Dans l'ensemble les copies sont médiocres ou mauvaises, constituées essentiellement de paraphrases plus ou moins précises et cohérentes, où la morale kantienne est réduite à sa « pureté » interprétée comme une simple somme de bons sentiments, et ce sans aucune distance critique avec le texte. Les propos de l'auteur sont alors des faits qui se justifient en eux-mêmes, des vérités à commenter, tout au plus. Ainsi de nombreuses copies sont sans introduction, sans problématisation, ne cherchent pas à dégager une thèse et s'engagent dès la première ligne dans un recopiage linéaire, laborieux, et paraphrasé du texte.

Pour la série S

Nombre de copies corrigées 480 (dont 3 absents) les correcteurs sont arrivés à une moyenne générale de 8,91 avec des notes allant de 1 à 20. Une médiane de 8,25 et un écart type de 3,42.

ANALYSE DES SUJETS

<u>Le sujet 1 : La morale suppose-t-elle des valeurs universelles ?</u>

Sujet choisi par 120 candidats avec une moyenne de 7,88 et un écart type de 3,46.

Ce sujet n'a pas beaucoup inspiré les candidats, seulement 23% d'entre eux l'ont choisi. Les notes sont d'ailleurs à la hauteur de ce désintérêt puisqu'elles sont pratiquement toutes autour de 6 avec des inflexions vers le bas jusqu'à 1 et une bonne copie qui a eu 18. Pourtant, ce sujet portait sur la possibilité, pour la morale, de s'appuyer ou pas sur des valeurs universelles. Peu de copies ont noté que l'universalité des valeurs morales n'a, en général, guère posé problème. Il faut attendre la modernité et « la crise des valeurs » pour poser que la morale peut ne rien avoir d'universel mais tout avoir de conventionnel. L'étymologie du terme de morale (latine), comme celle de l'éthique (grecque), renvoie à la notion de mœurs : il n'est pas si étonnant finalement que nous nous posions la question de la relativité éventuelle de nos valeurs morales, si elle est solidaire de la diversité des mœurs c'est-à-dire des coutumes et des appréciations que nous portons sur elles – qui est maintenant avérée par les travaux de ces nouvelles sciences sociales que sont la sociologie et l'ethnologie. Peut-on néanmoins considérer qu'un « accord moral » existe au-delà des différences, qui serait attesté par exemple par l'universalité de « La Règle d'Or » (« Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'il te fasse ») ? Mais surtout, ne doit-on pas considérer l'ordre de la normativité (celui des normes) comme indépendant de l'ordre empirique des faits : du fait que tout le monde agit d'une certaine façon ou pense qu'il est bien d'agir ainsi, peut-on en dériver des principes moraux, des valeurs universelles qui fonderaient la morale? Et le fait qu'existe une grande diversité des valeurs dans le temps et dans l'espace doit-il nous empêcher de nous poser la question de savoir s'il existe de « vraies » valeurs, des valeurs « universelles » ou un « bien véritable » parmi cette pluralité ? Etablir l'universalité des valeurs morales passe, semble-t-il, par l'interrogation sur leurs fondements. Mais il y a deux manières de « fonder » : soit en recherchant un premier principe qui « justifie absolument » en droit ces valeurs, cette démarche philosophique est celle des morales dites « déontologistes » (deon : devoir) ; soit en étayant empiriquement l'universalité de telles valeurs par l'existence d'un « soubassement », d'un « socle » naturel ou/et social dans lesquelles ces valeurs « universelles » s'enracinent. (on qualifie cette orientation de « naturaliste»). Il s'agissait donc, pour nos candidats, d'explorer attentivement ces deux pistes possibles, et les obstacles qui se dressent inévitablement sur leur chemin.

Les meilleures copies sont celles dont le propos a été étayé de références intelligemment restituées. Ces copies ont pris en considération le second volet du sujet et se sont confrontées aux diverses questions posées par l'hypothétique universalité de la morale, alors que de trop nombreuses copies se sont vaguement contentées de tenter de définir la morale sans jamais parvenir à questionner le sujet. On notera un réel effort de la part des candidats pour fournir un travail de problématisation (au risque parfois de proposer des interrogations diffuses, faute de rigueur suffisante). La qualité de la langue et le soin apporté à l'expression doivent être soulignés dans ce cas.

Les copies les moins bonnes sont celles qui, malgré une forme somme toute assez convenable, sont cependant largement hors-sujet.

Le sujet 2 : *Tout travail est-il un travail sur soi* ?

126 candidats ont fait le choix de ce deuxième sujet pour une moyenne de 8,50 et un écart type de 2,8.

Le deuxième sujet a été, lui aussi, modérément choisi par les élèves, 26%. Des notes

assez médiocres allant de 3 à 16 pour une copie.

Les candidats ont été un peu déroutés par ce sujet. Si les candidats ont bien compris que le travail est d'abord « économique » qu'il assure la survie ou la vie de celui qui travaille, bien peu ont compris quelle était la spécificité du travail : affirmer et développer, à travers lui, ses compétences, son intelligence et sa personnalité. En ce sens, tout travail peut être un travail sur soi, car le travail permet de prendre conscience de soi-même, de ses possibilités, de ses atouts. En un sens moral, le travail est aussi ce qui permet de se normer, de se donner des règles et d'avoir une existence active, constructive et tourner vers autrui. Mais alors, qu'en est-il du travail aliénant ? Peu de copies en ont parlé avec finesse, montrant combien le travail peut être, pour l'homme, une réalité aliénante. Le travail prend la forme d'une véritable torture lorsqu'il est fait sous la contrainte sans rétribution, comme chez l'esclave, ou bien lorsqu'il procède par mouvements répétitifs dans le travail à la chaîne. Chaplin dénonce cette déshumanisation dans les Temps modernes, en montrant que le machinisme est source d'aliénation. En effet, l'homme ne peut alors comprendre ce qu'il fait, lui-même étant une sorte de rouage d'une immense machine à laquelle il appartient. Il est ainsi étranger à lui-même, aliéné, et en aucun cas son travail ne lui permet de développer son humanité. Si l'homme peut s'aliéner dans son travail et perdre jusqu'à son identité ou toute conscience de lui-même, c'est que le travail en lui-même est perverti au point de nier son intelligence et sa volonté. En ce sens il est très important de choisir son travail et non de le subir. C'est alors la conscience de soi qui permet de faire un travail digne de ce nom et c'est ce travail choisi qui permet, du même coup, un réel travail sur soi. Ainsi le travail par essence est ce qui permet de prendre conscience de soi : pour l'homme en tant qu'être de culture mais aussi en tant qu'individu, qui exprime et manifeste son intelligence et sa volonté dans un travail dont il peut contempler ses effets.

Les meilleures copies sont celles qui ont su faire preuve de rigueur, de méthode et dans la lecture du sujet, et dans la constitution de la dissertation. Les bons candidats ont courageusement affronté le sujet, là où la plupart des autres candidats ont cherché à dissocier les termes du sujet afin de les traiter indépendamment dans quelques malheureux plans tiroirs. Ces copies ont su montrer qu'il y avait eu, tout au long de l'année, un réel travail d'apprentissage et sont parvenues à employer les connaissances acquises avec intelligence.

Les candidats les moins bons s'en sont tenus à la constitution d'un plan thématique fondé sur la dissociation des termes du sujet. Dissociation d'ailleurs assez récurrente qui empêche l'accomplissement d'un travail de problématisation satisfaisant. Les copies de ce type démultiplient les exemples triviaux et manifestent un important défaut de culture philosophique.

Le sujet 3 : texte d'Epictète : Technique et raison

Sujet choisi par 234 candidats pour une moyenne de 9 et un écart type de 3,4. Les notes s'échelonnent de 1 à 20.

Ce sujet a été massivement choisi par près de 50% des candidats.

Les meilleures copies, et il y en a eu plusieurs, dont un 20, sont celles qui ont compris l'opposition entre les techniques et l'activité de la raison qui seule peut se comprendre elle-même. En effet, pour Epictète, la raison est un point d'appui nécessaire dans notre relation technique à la nature. L'activité de la raison porte en elle l'évaluation de sa propre finalité, et est porteuse aussi de ce qui détermine la valeur de la finalité des

savoir-faire. Il y a donc un pouvoir propre de la raison qui explicite la décision que l'on prend en toute conscience. La technique est dès lors prescriptive des moyens mais non prescriptive de la valeur des fins. Le savoir-faire ne nous dit pas s'il faut ou s'il ne faut pas faire ce que l'on sait faire (problème des techniques), seule l'activité de la raison nous le permet. Il y a donc dans ce texte une véritable réflexion sur la *praxis*, c'est-à-dire sur l'activité qui est à elle-même sa propre fin, et une réflexion sur la *poiesis*, c'est-à-dire sur les savoir-faire dont l'objet est extérieur à celui qui fait. Epictète nous engage dans ce texte à retrouver l'usage normatif de notre raison par delà la simple efficacité des techniques.

Les meilleures copies se sont confrontées au texte avec pugnacité et n'ont pas hésité à interroger le sens du propos tenu par Epictète. Les bons candidats ont fait preuve de beaucoup de rigueur et n'ont pas cherché à éluder les difficultés, le texte a été éclairé dans son ensemble et dans son détail. Pour certains, le défaut de culture philosophique suffisante semble avoir empêché quelques approfondissements mais l'ensemble de ces copies est très satisfaisant, notamment au regard du nombre important de copies qui se sont contentées de paraphraser le propos de l'auteur. La qualité de la langue est, dans ces copies, d'autant plus appréciable qu'elle est assortie d'une véritable connaissance des concepts philosophiques les plus élémentaires.

Les copies particulièrement indigentes se sont contentées de paraphraser (au mieux) le texte, procédant de manière descriptive, sans aucun développement ni effort pour éclairer les principaux enjeux du texte.

Pour la série ES

Nombre de copies : 394 copies corrigées (7 absents) pour une moyenne générale de 8,95 avec une médiane à 8 et un écart-type de 3,22. Les notes se sont distribuées sur une échelle allant de 2 à 18.

ANALYSE DES SUJETS

Le sujet 1 : La technique nous déshumanise-t-elle ?

73 candidats ont opté pour ce sujet avec une moyenne à 9,38 et un écart type de 3,28.

C'est le sujet qui a été le moins choisi par les élèves, mais qui, paradoxalement, a été le plus réussi, sans doute parce que sa formulation a permis aux candidats de développer une solide réflexion en partant de plusieurs thèmes possibles (nature et culture, technique, progrès, travail, modèle social...). De fait, les meilleures copies ont su développer une réflexion riche impliquant le travail, la nature et la culture. Les copies les moins bonnes n'ont pas su tirer profit de la facture classique et suffisamment vaste du sujet pour en faire le support d'une réflexion pertinente sur la technique et la capacité à réaliser ou pas son humanité à travers elle. Les copies les moins bonnes ont développé, tout au long du devoir, soit une complainte du progrès soit, au contraire, la louange de la technique sans un réel support conceptuel et sans une vraie connaissance des enjeux de la problématique soulevée par la question.

Le sujet invitait les candidats à se questionner sur l'ambivalence de l'attitude de l'homme à l'égard du phénomène technique. Il obligeait à préciser les griefs que l'homme peut adresser à la technique : quelles sont les raisons qui nous font craindre que l'homme aliène son humanité dans la technique ? A-t-on raison de penser que

l'humanité de l'homme se définit indépendamment, voire contre, la technique? Enfin, si la technique peut mettre en péril l'humanité de l'homme, est-ce à cause de la technique elle-même ou bien de l'utilisation irréfléchie que les hommes en font? Bref, le sujet, bien adapté pour des ES, invitait les candidats à une réflexion riche et profonde sur l'asservissement et la dénaturation supposés de l'homme par la technique.

Le sujet 2 : L'Etat peut-il assurer à la fois la sécurité et la liberté ?

195 candidats ont fait le choix de ce deuxième sujet pour une moyenne de 8,85 et un écart type de 3,2.

C'est le sujet qui a été plébiscité par les élèves. Mais c'est aussi celui qui a marqué le plus de différence. Se référant plus directement aux cours dont ont pu bénéficier les élèves, il a été l'occasion de bonne réappropriation des notions abordées, comme de fastidieuses logorrhées diluant les concepts dans la confusion et un magma politico-médiatique. C'était aussi un sujet délicat dans la mesure où il demandait d'interroger l'action de l'État relativement à deux fins qui peuvent paraître contradictoires : sécurité et liberté. Or, c'est précisément ce qui pêche dans de trop nombreuses copies. Le problème n'est tout simplement pas repéré et la question est envisagée sous un angle purement technique (la police, la justice, la lutte contre le terrorisme, etc.). Ou alors, les notions sont envisagées séparément les unes des autres ce qui conduit à ne traiter le sujet que dans une dernière partie trop brève.

Peu de copies, les meilleures, ont véritablement compris l'enjeu de la question posée : La liberté individuelle et l'exigence de sécurité commune seraient-elles impossibles à concilier, ou bien l'Etat peut-il les garantir ensemble ?

Il s'agissait ici de déterminer si l'État, envisagé sous l'aspect du pouvoir politique exerçant le monopole de la violence légitime (Max Weber) peut assurer la protection des libertés individuelles et/ou des droits des individus sans immédiatement les nier. La conciliation, par l'Etat, entre la liberté et la sécurité n'est-elle pas de fait impossible à trouver? Et si une telle conciliation est envisageable, à quelle condition l'est-elle? Les meilleures copies ont fait appel à Rousseau qui définit l'Etat républicain comme l'émanation de la volonté générale. Cet Etat est réellement souverain, et sa toute-puissance lui garantit les moyens d'assurer au mieux la sécurité, tant par rapport à l'ennemi intérieur - puisque si quelqu'un refusait par accident de se soumettre à la volonté générale, entendait se ménager un régime d'exception pour luimême, alors on pourrait légitimement le forcer à être libre de la même manière que tous les autres - qu'à l'égard de l'extérieur. Une communauté nationale véritablement unie sera toujours plus forte qu'un peuple divisé. C'est ce que représente l'Etat idéal selon Rousseau.

Le sujet 3 : texte de Hobbes sur la généralité empirique.

Le texte a intéressé 119 candidats pour une moyenne globale 8,86 et un écart type de 3,20.

L'explication de texte a manifestement tenté et surpris en même temps les élèves. La discussion sur la causalité ou celle sur la construction des sciences et de la connaissance n'a pas été clairement perçue, sauf par les bonnes copies qui ont alors entamé des dialogues pertinents avec d'autres théories, telle l'empirisme. Le texte a manifestement paru difficile aux candidats, car il traitait de notions qui pouvaient paraître étrangères au programme des TES (la perception, théorie et expérience). Dans de nombreux cas, l'explication tourne court, car le texte n'est pas compris et le candidat se contente de le « décrire ». Trop souvent également, les candidats ne retiennent que l'acception linguistique du terme « SIGNES » si important dans le texte. Quelques copies sont toutefois surprenantes puisque la pensée de l'auteur y est finement explicitée ainsi que le problème dont il est question dans le texte.

Au fond, la question de Hobbes dans ce texte est de savoir si les signes sont les moyens par lesquels l'art de connaître peut découvrir ce qu'il y a de caché, car c'est le signe qui permet d'établir le rapport entre le manifeste et le caché, entre le connu et l'obscur, or ce rapport est clairement celui qui unit, dans l'expérience, la cause à l'effet, et réciproquement. La cause peut être signe de l'effet, ou l'effet signe de la cause. Pourtant, les signes de la science ne sauraient se fonder sur l'imagination, si l'on entend par là une certaine forme de dépendance de l'esprit par rapport à l'expérience. Néanmoins, la certitude des signes de la science repose sur la capacité de l'esprit à établir, à partir de bons principes, des rapports constants entre les éléments d'un système, c'est-à-dire à trouver un système de signes qui permettra à l'esprit de fixer ses idées. Le caractère institué du signe et la constance des règles organisant leurs rapports permettent d'atteindre la certitude. En d'autres termes, le signe n'est jamais véritablement signe de quelque chose, et la vérité n'apparaît pas à l'esprit sous la forme d'une évidence, d'une expérience, qui pourrait se passer de signe : la certitude requiert un rapport entre des signes que l'esprit a lui-même institués, et dont il est capable de percevoir les rapports.

On comprend mieux, dès lors, ce qui, dans la conception hobbesienne du signe marquera la tradition empiriste : c'est le rapport établi par Hobbes entre signe et succession des pensées. C'est parce qu'il y a dans notre esprit « une succession constante et un flux d'idées », selon l'expression de Locke, que le signe joue un rôle déterminant dans la formation et la conduite de l'esprit et dans le pouvoir de connaître, contrairement à l'expérience de laquelle rien ne peut être conclu avec certitude.

Pour les séries technologiques

Pour les 706 copies corrigées (dont 16 absents) les correcteurs sont arrivés à une moyenne générale de 8,76 avec des notes allant de 2 à 20. Une médiane de 8 et un écart type de 3,16.

ANALYSE DES SUJETS

Le sujet 1 : Serions-nous plus libres sans lois ?

Sujet choisit par 377 candidats avec une moyenne de 8,20.

On pourra regretter que la facilité du premier sujet sur les lois ait poussé la moitié des élèves à le choisir. Car il était clair que sans analyse des termes l'élève risquait de rédiger des banalités et des fantaisies. Or la loi ou la liberté ne sont pas des concepts

évidents et il fallait donc aux élèves une attention particulière au cours. Malheureusement, rares sont les copies qui se sont servies de connaissances apprises en classe, et le sens commun l'a emporté très largement ce qui a rendu le sujet impraticable ou creux.

C'est évidemment un lieu commun que de dire que les lois ne se manifestent jamais autant à nous que lorsqu'il s'agit de contrarier nos désirs. D'innombrables obligations, contraintes, limitations, sanctions nous mettent en rapport avec elles, de sorte qu'on en vient à rêver d'une société sans lois, où chacun serait «libre» de faire tout ce qu'il veut. A mieux y regarder, on s'aperçoit vite que sans les lois le risque est grand qu'une sorte de violence permanente nous soumette à des rapports de forces. On réalise ainsi qu'être libre n'est pas faire n'importe quoi, mais consiste à obéir à des règles communes dont chacun a besoin. Les lois se présentent alors comme garant de l'intérêt général et de la liberté de tous. On peut cependant s'interroger : si aucune société ne peut se passer de lois et de gouvernement qui les applique, n'impliquent-elles pas aussi, depuis des millénaires, des fonctions de domination rendues nécessaires pas des inégalités et des oppressions contraires à la liberté de chacun ? Le sujet invitait par là à explorer ces questions qui se trouvent au cœur de toute citoyenneté.

Le sujet 2 : A-t-on besoin des autres pour trouver la vérité ?

97 candidats ont fait le choix de ce deuxième sujet pour une moyenne de 8,5.

Ce second sujet quant à lui était plus philosophique, malheureusement comme nous l'avions noté à la réunion d'entente, il était facile autant que dangereux de traiter un autre sujet à cause de la formulation "trouver la vérité", expression assez allusive qui a fait passer un sujet profond en une discussion bavarde où la méfiance vis-à-vis d'autrui était de mise.

Les meilleures copies sont celles qui ont su se servir de la culture philosophique acquise pendant l'année scolaire. Ces copies ont su faire un devoir maitrisé et construit, avec une problématique solide et une réelle compréhension des enjeux. Malheureusement, ce type de copies était rare. Les moins bonnes copies sont celles où n'apparaissent ni méthode, ni culture philosophique et qui sont écrites dans une grammaire et une syntaxe des plus aléatoires.

Ce sujet suppose une culture philosophique minimale des grands auteurs de la tradition. Platon semble incontournable pour ce sujet.

Pourtant les candidats auraient pu se rendre compte que le problème jaillit du choc entre deux termes du sujet: besoin d'autrui et recherche de la vérité.

L'enjeu est pourtant d'importance. Il s'agit des relations à la vérité et à autrui: allonsnous nous contenter du sensible qui peut nous guider dans l'action de tous les jours,
du visible, comme des prisonniers dans la caverne qui repèrent des enchaînements
dans les ombres projetées, et qui se fâchent contre le philosophe qui a recherché la
vérité et veut la leur transmettre. La notion de vérité est en effet un des sujets majeurs
de l'interrogation des philosophes, de Platon à Heidegger. Il faut analyser ici
l'expression "chercher la vérité" dans sa globalité. Il ne s'agit pas seulement d'une
vérité factuelle (ex : la neige est blanche) ou d'une vérité mathématique. L'expression
se réfère clairement à une vérité spirituelle. "Recherche de la vérité" pourrait être
traduite ici par "quête d'un sens". Les candidats se devaient de remarquer l'étrangeté
de la notion de "besoin". Avoir besoin d'autrui est une expression forte qui marque
une nécessité. Or le sujet présuppose clairement que nous avons besoin d'autrui pour

chercher la vérité. Notre esprit ne peut s'empêcher de la chercher et, dans cette quête spirituelle autrui est celui qui nous invite à en interroger le sens.

Le sujet 3 : texte de Bergson Les deux sources de la morale et de la religion

Sujet choisi par 220 candidats pour une moyenne de 8,62.

Le texte de Bergson ne présentait pas de difficultés de compréhension majeures, même si la deuxième phrase est inhabituellement longue (7 lignes). Les meilleures copies sont celles qui ont pris le temps d'analyser le texte de Bergson pour en comprendre la problématique : Bergson ici montre que la thèse de l'asservissement par le machinisme et par la mécanisation des tâches humaines n'est pas inéluctable et que le machinisme n'a pas pour conséquence inévitable l'appauvrissement du sens du travail humain. Le machinisme n'est donc pas forcément synonyme d'aliénation. C'est là une thèse optimiste qui va à l'encontre de celles de Marx et de Hegel, voire d'Adam Smith.

Les questions n'étaient vraiment pas difficiles et le petit essai que devaient rédiger les candidats pour répondre à la 3° question : « Le progrès technique limite-t-il le développement de l'individu ? » aurait dû les aider dans la compréhension du texte de Bergson.

Malheureusement, trop de copies encore semblent n'avoir compris, ni le texte, ni ses enjeux, ni même le but de l'exercice, comme le montrent les trop nombreux développements hors-sujet.

REMARQUES des CORRECTEURS

- 1- Les correcteurs se sont plaints du manque de temps pour la correction : à peine 7 jours de correction. Ils craignent que les élèves pâtissent de ces délais très courts
- **2-** Ils sont satisfaits par les formations « évaluation » et les différentes réunions qui ont permis à l'ensemble des correcteurs de se rencontrer, d'échanger et de s'entendre sur la notation et la façon de corriger. En témoignent les moyennes globales, les écarts-types et les médianes qui, pour l'ensemble, sont harmonieux et très proches. Enfin, à la réunion d'harmonisation, au vu du travail qui avait été fait en amont de la correction, il n'y a pas eu besoin de procéder à une révision de la notation des copies.
- 3- De manière générale, une partie non négligeable des difficultés des élèves tiennent à une maîtrise insuffisante, voire très insuffisante, de la langue française (orthographe, syntaxe et conjugaison) ainsi que d'une culture générale visiblement pauvre. Beaucoup de copies médiocres sont relativement consistantes en quantité ce qui témoigne, au moins durant l'épreuve, d'un effort produit. La maîtrise d'une culture philosophique fondamentale permettrait aussi d'éviter, notamment pour l'exercice de la dissertation, un enracinement dans le sens commun ou le simple bavardage inepte. Le socle qu'une telle culture construirait, permettrait aux élèves de mieux cerner les enjeux présents dans les sujets et d'élaborer une réponse argumentée. De même, l'analyse rigoureuse des notions en jeu n'a pas été suffisamment présente, conduisant les candidats à considérer la question et sa réponse comme allant de soi. Cette fausse évidence entraîne une absence de problématisation pénalisante. Le contenu des copies est souvent indigent. Le

niveau de certains candidats est presque mathématiquement disqualifiant, ce qui repose l'éternel problème de savoir comment un élève qui ne maîtrise pas les bases de la langue française et qui témoigne d'un large déficit de culture générale, peut se retrouver en Terminale. Enfin, concernant le texte, les élèves tendent toujours à confondre explication et paraphrase, la redite du texte et l'énoncé de la thèse semblant suffire à rendre compte de la complexité de la pensée de l'auteur.

Cette année, un certain nombre de correcteurs se sont demandés s'il ne serait peut-être pas plus judicieux, à l'image des classes préparatoires, d'étudier des œuvres sous la forme d'un programme général renouvelable périodiquement, et sur lequel le sujet texte pourrait porter. La connaissance de la doctrine de l'auteur permettant alors l'explication approfondie d'un texte.

TABLEAU RECAPITULATIF BAC 2017

_					
	1° sujet	2° sujet	3° sujet	Absents	Total
Série L	68	90	119	14	291
Moyenne	9,23	8,44	8,00		8,91
Ecart type	2,82	2,53	3,20		2,70
Note minimum	4	5	3		4
Note maximum	17	18	18		18
Série ES	73	195	119	7	394
Moyenne	9,38	8,85	8,86		8,00
Ecart type	3,28	3,20	3,20		3,22
Note minimum	3	2	4		2
Note maximum	17	18	18		18
Série S	120	126	234	3	480
Moyenne	7,88	8,50	9	-	8,25
Ecart type	3,46	2,8	3,4		3,42
Note minimum	1	3	1	_	1
Note maximum	18	16	20		20
Série technologique	377	97	220	16	706
Moyenne	8,20	8,5	8,62		8,76
Ecart type	3,1	2,97	3,2		3,16
Note minimum	4	2	5		2
Note maximum	20	16	18		20